



Montréal, le 12 décembre 2017

Concours *J'ai Poly en tête SPO2018* – Règlements

Admissibilité

Ce concours est **réservé exclusivement aux visiteurs de la Soirée Porte ouverte du 30 janvier 2018**. Les employés, représentants ou mandataires de Polytechnique Montréal ne sont pas admissibles. Aucun âge minimal requis.

Conditions de participation

Le concours débute le 30 janvier 2018 à 15 h 00 et se termine le 30 janvier 2018 à 20 h 00.

Aucun achat n'est requis.

Deux étapes à suivre pour devenir éligible au tirage :

- Visiter le kiosque J'ai Poly En Tête (2^e étage, Pavillons Lassonde).
- S'abonner à l'infolettre du Service du recrutement de Polytechnique Montréal en complétant un formulaire via un iPad, disponible au kiosque, avant le 30 janvier 2018, 20 h 00.

Prix

- Une (1) bourse d'études de 500\$, applicable seulement si la personne gagnante entreprend des études à Polytechnique Montréal. **Si la personne est déjà inscrite dans un programme à Polytechnique Montréal, la bourse sera valide uniquement si elle fait une demande d'admission et s'inscrit dans un autre programme offert à Polytechnique Montréal.**
- Un (1) vol en avion d'une durée d'une heure avec un (1) invité au choix de la personne gagnante (valeur de 215\$). La compagnie responsable du vol est Laurentides aviation. Un instructeur certifié pilotera l'avion, accompagné d'un membre du comité Polyair. L'appareil comporte 4 places.
- Un ensemble cadeau à l'effigie de Polytechnique Montréal (valeur de 150\$).

Tirage

Les gagnants seront choisis au hasard parmi tous les participants s'étant abonnés à l'infolettre. Ce tirage au hasard se fera par un employé du Service du recrutement de Polytechnique Montréal, situé au 2500 Chemin Polytechnique à Montréal, Québec, le lendemain de l'événement, soit le 1^{er} février 2018, entre 9 h 00 et 17 h 00.

Les chances de gagner dépendront du nombre total de participants. Les gagnants seront contactés par courriel, à l'adresse mentionnée dans le formulaire d'abonnement à l'infolettre.

Réclamation des prix

Afin d'être déclarée gagnante, la personne choisie au hasard doit :

- Être admissible selon les modalités des présents règlements ;
- **Signifier son acceptation du prix dans les 5 jours ouvrables suivant** la date du tirage ;
- La personne **devra signer une déclaration pour accepter le prix** tel qu'attribué et de plus dans le cas du gagnant du vol d'avion une décharge dégageant Polytechnique Montréal de toute responsabilité quant à des dommages matériels ou corporels en lien avec ce prix ;
- L'autorisation du parent ou du tuteur sera requise pour qu'une personne d'âge mineur réclame le prix ;
- Répondre à une question d'habileté mathématique.

Tout prix devra être accepté tel qu'il est décrit aux présents règlements et ne pourra être substitué à un autre prix ou être échangé en partie ou en totalité contre de l'argent. Polytechnique Montréal se réserve le droit de modifier le prix ou une partie de celui-ci ou d'y substituer un prix d'une valeur égale ou supérieure sans préavis.

Si l'une des modalités pour être déclaré gagnant n'est pas respectée, la personne sera disqualifiée et perdra son droit de recevoir le prix qui lui était désigné. Polytechnique Montréal se réserve le droit, de choisir au hasard une autre personne pour être admissible au prix.

Conditions générales :

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Tout renseignement personnel fourni par les personnes participantes ne sera utilisé que par le personnel du Service du recrutement de Polytechnique Montréal et aux seules fins de l'administration du concours.

Le concours est soumis à toute loi fédérale, provinciale et municipale en vigueur. Le concours est nul lorsque la loi l'interdit. Polytechnique Montréal se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce concours ou d'y mettre fin en tout temps, sans en aviser les personnes participantes.